

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

CONVOCACTION	14/10/2016	MEMBRES EN EXERCICE	35
		MEMBRES PRESENTS	27
TRANSMISSION	27/10/2016	MEMBRES REPRESENTES	06
		MEMBRES VOTANTS	33

COMITE SYNDICAL DU 25 OCTOBRE 2016 N°2016-24

OBJET : AVIS DU SMBT SUR LA REVISION DU POS VALANT PLU DE LA COMMUNE DE MIREVAL

L'an **deux mille seize et le vingt-cinq octobre**, le Comité syndical, légalement convoqué le quatorze octobre deux mille seize, s'est réuni à 18H00, en son siège, 328 quai des moulins, sous la présidence de Monsieur François COMMEINHES.

Etaient présents :

Monsieur Emile ANFOSSO, titulaire, Monsieur Jacques ADGE, titulaire, Monsieur Michel BODART, titulaire, Monsieur Pierre BOULDOIRE, titulaire, Madame Jocelyne CASSANY, titulaire, Monsieur Gérard CASTAN, titulaire, Monsieur Norbert CHAPLIN, titulaire, Monsieur François COMMEINHES, titulaire, Monsieur Antoine DE RINALDO, titulaire, Madame Magali FERRIER, titulaire, Madame Nathalie GLAUDE, titulaire, Monsieur Jean-Claude GROS, titulaire, Monsieur Robert HUILLET, suppléant, Monsieur Joël LAFAGE, titulaire, Madame Claude LEON-CASSAGNE, titulaire, Monsieur Loïc LINARES, titulaire, Madame Catherine LOGEART, suppléante, Monsieur Hervé MERZ, suppléant, Monsieur Yves MICHEL, titulaire, Madame Corinne MOSLER, titulaire, Monsieur Gérard NAUDIN, titulaire, Monsieur Jean-Louis PATRY, titulaire, Monsieur Yves PIETRASANTA, titulaire, Madame Eliane ROSAY, titulaire, Monsieur Jean-Marie TAILLADE, titulaire, Madame Laure TONDON, titulaire, Monsieur Francis VEAUTE, titulaire.

Etaient absents excusés :

Madame Blandine AUTHIE (a donné pouvoir à Mme CASSANY), Monsieur Gérard CANOVAS (suppléé par Mme LOGEART), Monsieur Christophe DURAND (suppléé par M. HUILLET), Monsieur Gérard ESCOT, Monsieur Henry FRICOU (a donné pouvoir à M. PIETRASANTA), Monsieur Michel GARCIA (a donné pouvoir à M. COMMEINHES), Madame Colette GUIRAUDOU-JAMMA (a donné pouvoir à Mme MOSLER), Monsieur Sébastien PACULL (a donné pouvoir à M. NAUDIN), Monsieur Vincent SABATIER (suppléé par M. MERZ), Monsieur Max SAVY, Monsieur Alain VIDAL (a donné pouvoir à Mme ROSAY)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.101-2, L.132-7, L.132-9, L.132-11 et L.153-16,

VU l'arrêté préfectoral en date du 14 janvier 2005 portant création du Syndicat Mixte du Bassin de Thau,

VU les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de Thau et sa compétence en matière d'élaboration, d'approbation, de suivi et de révision du SCOT du Bassin de Thau,

CONSIDERANT la demande d'avis sollicitée par la commune de Mireval au SMBT sur la révision du POS valant PLU en date du 6 octobre 2016,

Le rapporteur entendu,

Sur proposition du Président,

Le Comité syndical,

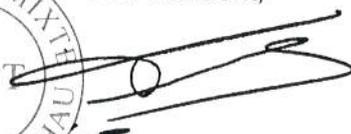
APRES EN AVOIR DELIBERE

EMET un avis favorable en tant que personne publique associée sur la révision du POS valant PLU de la commune de Mireval,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Plus rien n'est délibéré et les membres présents ont signé

Délibération adoptée l'unanimité.

Le Président,

François COMMEINHES

